

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LANCIE

Séance du 4 mars 2024

Délibération n° 2024.03.07

NOMBRE DE MEMBRES

- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 11

DATE DE LA CONVOCATION : 26 février 2024

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 27 février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la mairie, sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Emmanuel CHERMETTE, Denis GAROD, Anne GENY DE FLAMMERCOURT, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Annick MONLON, Christiane PESCE, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.

Excusés : Mmes et MM. Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Mathieu POTHERAT et Gaëlle RAYNAUD.

Madame Christiane PESCE est élue secrétaire de séance.

Objet : DIA n° 069 108 24 00003 et DIA n° 069 108 24 00004

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal la déclaration d'intention d'aliéner suivante :

- **DIA n° 069 108 24 00003** déposée par Maître Jean-Baptiste COUVERT, notaire à Belleville-en-Beaujolais (69) pour le compte de Madame Malorie MEY et Madame Caroline VINCENT pour la parcelle cadastrée section A n° 1114 située en zone 1AUa.
- **DIA n° 069 108 24 00004** déposée par Maître Denis MESTRALLET, notaire à Villié-Morgon (69) pour le compte de Monsieur Baptiste COFFIGNY pour les parcelles cadastrées section A n° 1141 et 461 situées en zone UB et 1AUb.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas préempter les parcelles référencées ci-dessus.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche sur Saône.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Jacky MENICHON



La secrétaire,
Christiane PESCE

